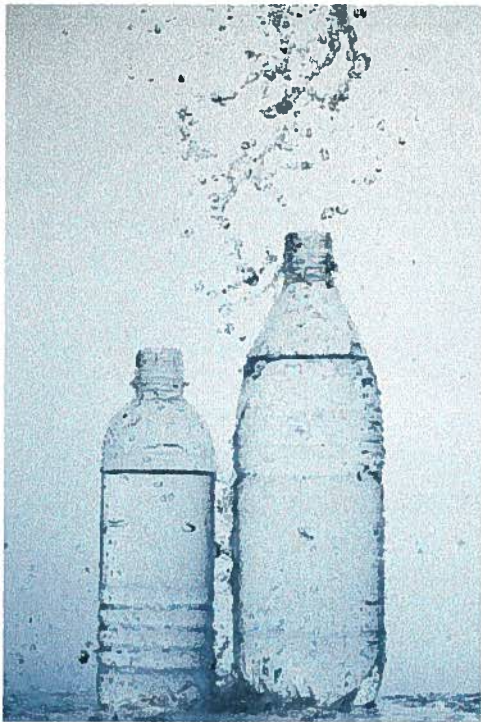


31/03/10

## Plus de la moitié des salariés ne disposent pas d'une fontaine à eau au travail



(Relaxnews) - 54% des salariés français ne disposent pas d'une **fontaine** à eau sur leur lieu de travail, selon une enquête MV2 Conseil et Survey Sampling pour **AFIFAE**, publiée ce mardi 30 mars. Au sein de l'Hexagone, six fontaines sont mises à disposition pour 1.000 habitants. Ce marché est en pleine évolution avec une progression moyenne de 4% chaque année.

### **a** Évaluation du site

Cette section du portail du site web du journal Le Bien Public s'adresse aux femmes. Il leur propose des articles concernant la mode, la beauté, les stars, etc.

Cible  
Spécialisée

Dynamisme\* : 7

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

## **LE BIEN PUBLIC** *pour elles*

Selon une étude commandée par l' **Association Française de l' Industrie des Fontaines à Eau ( AFIFAE )**, 75% des Français boivent de l'eau au travail, principalement de l'eau en bouteille (55%) ou de l'eau du robinet (48%). Seuls 34% des salariés français disent boire de l'eau fournie par une fontaine à eau. Moins de la moitié (46%) des entreprises françaises mettent en effet ces machines à la disposition de ces derniers.

Résultat : 39% des sondés boivent entre 50 cl et 1 litre d'eau par jour en dehors des repas et au bureau. Pourtant, plus d'un Français sur deux (55%) estime qu'un bon équilibre naturel impose de boire plus d'un litre d'eau par jour.

En France, 400.000 fontaines à eau sont installées dans les établissements publics ou privés, soit six machines pour 1.000 habitants. Ce constat français est bien loin de certains voisins européens comme l'Irlande où plus de 20 fontaines à eau sont recensées pour 1.000 habitants.

Cette étude a été menée auprès d'un échantillon de 1.000 personnes, interrogées par Internet via le panel de consommateurs Survey Sampling.

30/03/10

## Les fontaines à eau ne séduisent qu'une entreprise sur deux

Contrairement aux pays anglo-saxons et bien qu'il s'agisse pour l'employeur d'une obligation légale (article R 4225-2 du code du travail), la France a beaucoup de retard concernant la mise à disposition d'eau fraîche dans les établissements publics et privés. Tel est le constat dressé par l'**Affiae** ( **Association française de l'industrie des fontaines à eau** ). L'Hexagone compte en effet 400 000 fontaines à eau, réparties entre fontaines **bonbonne** (70 %) et fontaine **réseau** (30 %). Ce chiffre représente 6 fontaines à eau pour 1 000 habitants alors que nos voisins irlandais en comptent 22, les anglais 12 et les polonais 10.

### L'eau, boisson préférée des salariés

Bien qu'émergent, ce marché présente de bonnes perspectives de croissance. En effet, selon un récent sondage réalisé par l'**Affiae**, 54 % des sondés déclarent ne pas disposer de fontaine à eau sur leur lieu de travail alors qu'il est généralement conseillé de boire en moyenne 1,5 litre d'eau par jour. Une recommandation largement prise en compte par les salariés puisqu'ils sont un sur deux à considérer comme nécessaire de boire plus d'un litre d'eau par jour. Plus d'un sur deux déclare également préférer l'eau fraîche. Rappelons d'ailleurs que la boisson préférée des Français au bureau reste l'eau. En effet, selon l'étude, 75 % des sondés préfèrent boire de l'eau sur leur lieu de travail, devant le café (54 %), le thé (22 %), ainsi que les sodas et les jus de fruits (20 %). Aujourd'hui, l'utilisation d'une fontaine à eau revient en moyenne à l'entreprise à un euro par salarié et par mois.

## Évaluation du site

Décision Achats est un magazine destinés aux professionnels de la fonction achat. Son site Internet diffuse d'assez nombreux articles et dossiers couvrant l'actualité en rapport avec ce métier.

Cible  
Professionnelle

Dynamisme\* :2

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Maison / Cuisine - 2010/03/30 19:15

## Plus de la moitié des salariés ne disposent pas d'une fontaine à eau au travail

(Relaxnews) - 54% des salariés français ne disposent pas d'une fontaine à eau sur leur lieu de travail, selon une enquête MV2 Conseil et Survey Sampling pour **AFIFAE**, publiée ce mardi 30 mars. Au sein de l'Hexagone, six fontaines sont mises à disposition pour 1.000 habitants. Ce marché est en pleine évolution avec une progression moyenne de 4% chaque année.

Selon une étude commandée par l'Association Française de l'Industrie des Fontaines à Eau (AFIFAE), 75% des Français boivent de l'eau au travail, principalement de l'eau en bouteille (55%) ou de l'eau du robinet (48%). Seuls 34% des salariés français disent boire de l'eau fournie par une fontaine à eau. Moins de la moitié (46%) des entreprises françaises mettent en effet ces machines à la disposition de ces derniers.

Résultat : 39% des sondés boivent entre 50 cl et 1 litre d'eau par jour en dehors des repas et au bureau. Pourtant, plus d'un Français sur deux (55%) estime qu'un bon équilibre naturel impose de boire plus d'un litre d'eau par jour.

En France, 400.000 fontaines à eau sont installées dans les établissements publics ou privés, soit six machines pour 1.000 habitants. Ce constat français est bien loin de certains voisins européens comme l'Irlande où plus de 20 fontaines à eau sont recensées pour 1.000 habitants.

Cette étude a été menée auprès d'un échantillon de 1.000 personnes, interrogées par Internet via le panel de consommateurs Survey Sampling.

